



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 juin 2015

L'an deux mil quinze, le onze juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal	5 juin 2015
Date d'affichage de la convocation	5 juin 2015
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	8

Etaient présents :

LORAND Hubert	CRESPÉL Vincent	MASSARD Alain
BOUGAULT Christine	MÉAL Lydie	GOBIN Christophe
RÉGEARD Blandine	LEBRETON David	

Etaient excusés :

MASSARD André	PEILA-BINET Carine	VERGER Joseph
LEPEIGNEUL Christine	MARTEL Laurence	ROLLAND Dominique
POUESSEL Murielle		

ORDRE DU JOUR :

1. Élection du secrétaire de séance
2. Compte-rendu du Conseil municipal du 19 mai 2015
3. Station d'Épuration
 - a. Désignation du maître d'œuvre pour les travaux
 - b. Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau
4. Contrat de territoire : demande de subvention pour l'acquisition de livres
5. Chemins d'accès aux parcelles
6. Décisions - Informations
7. Questions diverses

Election du secrétaire de séance

Mr David LEBRETON, conseiller municipal, est élu secrétaire de séance par le conseil municipal à l'unanimité des présents.

Compte-rendu du conseil municipal du 19 mai 2015

Monsieur le Maire soumet le compte-rendu de la séance du 19 mai 2015 au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

COMMANDE PUBLIQUE

2015-31- STATION D'ÉPURATION – DÉSIGNATION DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2015-27 relative au souhait des élus de solliciter un maître d'œuvre pour le suivi des travaux d'amélioration de la station d'épuration.

Suite à la consultation lancée le 19 mai dernier auprès de 4 bureaux d'études, un seul a répondu.

Vu l'avis favorable unanime de la commission d'appel d'offres réunie préalablement à la séance ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

- **APPROUVE** l'attribution de marché de maîtrise d'œuvre tel que présenté ci-avant, au bureau d'études HYDRATEC de Rennes pour un taux d'honoraires de 4 % sur le montant H.T des travaux (montant estimé entre 77 500 € et 137 500 €) ainsi qu'un montant forfaitaire de 4 060 € H.T destiné à l'étude préalable de l'épandage des boues (mission sous-traitée au bureau d'études Aquasol de Cesson-Sévigné).

- **AUTORISE** Mr le Maire à solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau au titre de l'amélioration d'une station d'épuration existante (taux espéré : 35 %)

- **MANDATE** le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette opération.

INTERCOMMUNALITÉ

2015-32 – CONTRAT DE TERRITOIRE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE LIVRES

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, le conseil communautaire, sur avis du comité de suivi, doit valider la répartition du volet 3.

La programmation 2014 avait été réalisée dans la continuité des programmations faites par les ex-communautés de communes. Il convenait donc d'harmoniser les pratiques.

Dans ce contexte, le comité de suivi a proposé :

- De limiter « le saupoudrage » en proposant le financement d'actions conséquentes,
- D'harmoniser le soutien aux communes en matière d'acquisition d'ouvrages et de supports multimédias pour les bibliothèques, médiathèques.

La commune de Quédillac est concernée par l'acquisition de livres pour un montant de 1 000 € qui pourrait être subventionnée à hauteur de 30 % plafonnée à 900 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du contrat de territoire – volet 3 – dans le cadre de l'acquisition d'ouvrages et multimédias.

CHEMINS D'ACCES AUX PARCELLES

Suite à la commission de chemins du 10 juin dernier, le sujet est reporté à une prochaine séance de conseil municipal.

DÉCISIONS – INFORMATIONS

▶ a. Matériel espaces verts : achat d'un broyeur

Monsieur le Maire rappelle la décision prise lors du dernier conseil municipal relatif à l'achat d'un broyeur.

La commande du broyeur a été effectuée auprès de DUVAL Frères d'Iffendic.

L'ancien broyeur acquis dans les années 80 pour la somme de 1 452.44 € a été revendu 750 €.

QUESTIONS DIVERSES

▶ LOCATION DE LA SALLE JEAN LE DUC PENDANT LES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire demande l'avis au Conseil Municipal sur la location ou non de la Salle Jean Le Duc pendant les travaux de la mairie. Après en avoir débattu, le conseil municipal préfère ne pas la louer du mois de novembre 2015 à fin mars 2016.

▶ DATES A RETENIR

12/06/2015 : Pot de départ de Sara

15/06/2015 : Réunion sur la Mutualisation à la salle des fêtes de St Onen

.....
L'ordre du jour étant épuisé et comprenant deux délibérations (n°2015-31 à 2015-32), la séance est levée à 22h.